

Règlementation en assurance : Solvency II

ECTS : 2

Volume horaire : 21

Description du contenu de l'enseignement :

Le cours présente avec un support en anglais les règles de la solvabilité des entreprises d'assurance et de réassurance : des généralités, puis des éléments plus précis sur les 3 piliers.

Plan

1. Approche Solvabilité II et la vision économique et globale au travers du bilan, volonté de prise en compte de tous les risques (classification des risques).
2. Aspects quantitatifs du premier pilier de Solvabilité II :
 1. Arborescence des modules et sous-modules de risques.
 2. Les deux niveaux de capitaux de solvabilité : SCR et MCR.
 3. Cas pratiques très simplifiés.
3. Description des piliers 2 et 3 de Solvabilité II.

Compétence à acquérir :

Le cours a pour objectif de présenter la norme réglementaire Solvabilité II.

Mode de contrôle des connaissances :

Exposé et examen

Document susceptible de mise à jour - 03/04/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16